

**CONSEIL MUNICIPAL DE RIVARENNES**  
**SEANCE DU JEUDI 23 FÉVRIER 2023**  
**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**

- **n° 02/2023/04 : Projet d'aménagement de sécurité de la « Route de la Gare »  
- Demande de subvention dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police 2023**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département.

- **n° 02/2023/05 : Demande de subvention de l'Association Tennis de Table Langeais – Cinq Mars**

Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité cette demande.

- **n° 02/2023/06 : Adhésion au GIP RECIA**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
approuve l'adhésion et les termes de la convention constitutive,  
autorise Mme le Maire à inscrire au budget les dépenses afférentes,  
désigne Mme Agnès BUREAU en qualité de représentante titulaire et  
M. Ludovic LENOIRE en qualité de représentant suppléant pour siéger à  
l'Assemblée Générale du GIP RECIA,  
donne tous pouvoirs à Mme le Maire pour l'application de la présente  
délibération et l'autorise à signer les éventuels avenants aux conventions ou tous  
documents en ce sens.

- **n° 02/2023/07 : Souscription aux services du GIP RECIA**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
approuve les termes de la convention de déploiement des services E-  
administration Solaere,  
autorise Mme le Maire à inscrire au budget les dépenses afférentes,  
donne tous pouvoirs à Mme le Maire pour l'application de la présente  
délibération et l'autorise à signer les éventuels avenants aux conventions ou tous  
documents en ce sens.

Rivarennnes, le 24 février 2023

Le Maire,



Agnès BUREAU

